

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - GLOBAL CARRY

Une solution permettant de bénéficier du portage («carry») liquide offert par les stratégies actions «market neutral» globales, en complément d'une allocation obligataire

Points forts

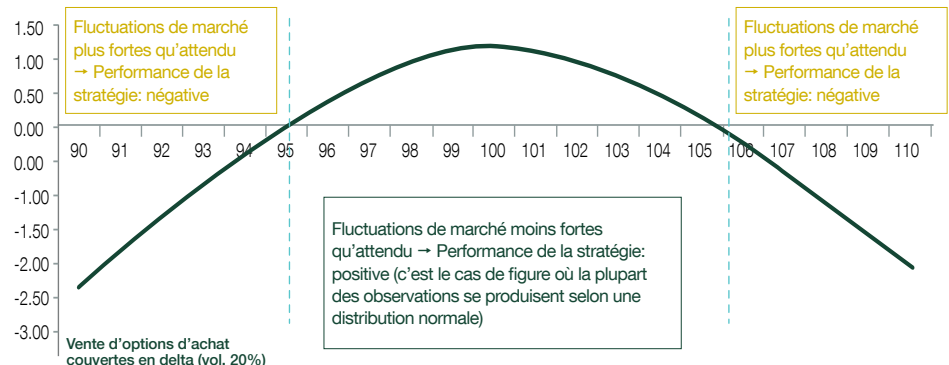
- ◆ *Solution de portage («carry») liquide, visant à offrir un complément à une allocation obligataire traditionnelle, au vu de l'environnement de hausse des rendements attendu*
- ◆ *Stratégie principale mise en place via la vente mensuelle d'options d'achat («call selling»), couverte en delta, sur les indices actions mondiaux*
- ◆ *Exposition actions de type «market neutral»; aucune duration*
- ◆ *Approche systématique*
- ◆ *Solution UCITS avantageuse en termes de positions de trésorerie («cash»), avec une liquidité journalière*
- ◆ *Objectif de performance: Libor + 3%*
- ◆ *Objectif de volatilité: 3%*

Thèse d'investissement: offrir des sources de rendement complémentaires par rapport aux obligations traditionnelles

- ◆ Les taux actuels étant historiquement bas, il est souvent difficile pour les investisseurs de générer, de manière régulière, des niveaux de revenus satisfaisants au travers d'instruments obligataires traditionnels.
- ◆ Or, ce régime de marché devrait perdurer, avec des investisseurs soumis à une volatilité accrue des taux d'intérêt, en raison notamment du nouveau cycle de hausse de taux aux Etats-Unis et de la fin de l'assouplissement quantitatif (QE) prévue dans les autres régions, comme en Europe.
- ◆ Dans ce contexte, un nombre croissant d'investisseurs recherchent des sources de rendement additionnelles au sein de leur portefeuille obligataire.
- ◆ UBAM - Global Carry est une stratégie de portage qui permet d'avoir accès à des rendements réguliers, sans aucune duration obligataire. Elle consiste en la vente mensuelle d'options d'achat couverte en delta sur les indices actions mondiaux, l'objectif étant (i) de capturer les primes de risque liées à la volatilité des actions et (ii) de maintenir une faible exposition aux marchés actions.

Caractéristiques du fonds: obtenir un surcroît de rendement en profitant de la vente d'options d'achat, avec un faible bêta de marché

- ◆ Un portefeuille global investi dans les principaux instruments liquides et cotés, notamment les options et «futures» indiciels actions, les «futures» sur la volatilité, et les bons du Trésor (T-Bills) pour les liquidités.
- ◆ Exposition régionale: Etats-Unis: 60%; Europe: 20%; Japon: 10%; Royaume-Uni: 10%.
- ◆ La solution de portage s'opère via la mise en place des stratégies suivantes:
 - ▶ Vente d'options d'achat sur les indices actions mondiaux, visant à capturer les primes de risque liées à la volatilité des actions (90% de l'allocation).
 - ▶ Approche «tail-risk» (risque d'événement extrême), qui consiste à acheter des indices de «futures» sur la volatilité et tend à offrir une certaine protection en cas de turbulences sur les marchés (10% de l'allocation).
 - ▶ Les deux stratégies sont couvertes en termes de delta, ce qui se traduit par un bêta actions très limité au niveau du portefeuille.
- ◆ Le fonds vise une performance égale au Libor + 3% par an, avec un objectif de volatilité de 3%.
- ◆ Profil de performance de la stratégie de vente mensuelle d'options d'achat couverte en delta (allocation «cœur» du portefeuille):



Stratégie: composante de vente d'option d'achat couverte en delta

- ◆ Processus opéré à la fin de chaque mois sur les quatre indices actions mondiaux et selon la répartition régionale suivante:
 - ▶ S&P 500 → 60% de l'allocation de la stratégie
 - ▶ Euro Stoxx 50 → 20% de l'allocation de la stratégie
 - ▶ Nikkei 225 → 10% de l'allocation de la stratégie
 - ▶ FTSE 100 → 10% de l'allocation de la stratégie
- La répartition de l'allocation présentée ci-dessus reflète l'allocation actuelle au sein de l'indice MSCI World.
- ◆ La gestion de portefeuille est basée sur des signaux quantitatifs:
 - ▶ Ajustements mensuels à partir des signaux de suivi de tendance considérés sur des horizons d'investissement à 6, 9 et 12 mois: Les signaux indiquent un régime haussier → Vente d'un «call» légèrement «out of the money» (OTM) avec un delta de 40%
Les signaux indiquent un régime baissier → Vente d'un «call» légèrement «in the money» (ITM) avec un delta de 60%
 - ▶ Ajustements hebdomadaires supplémentaires pour s'adapter à tout changement de tendance: Les signaux passent d'un régime baissier à un régime haussier → Rachat du «call» avec un delta de 60% et vente du «call» avec un delta de 40%
Les signaux passent d'un régime haussier à un régime baissier → Rachat du «call» avec un delta de 40% et vente du «call» avec un delta de 60%

Observations hebdomadaires des changements de régimes de tendance



Source: UBP. Uniquement à titre d'illustration.

Equipe d'investissement

- ◆ Equipe Cross-Asset Solutions de l'UBP
- ◆ Cinq professionnels dirigés par Philippe Henry
- ◆ Un long historique de performance dans la gestion des stratégies de volatilité, et notamment les solutions de portage
- ◆ Un processus de gestion des risques solide et rigoureux

Caractéristiques (Classe IC - «Institutional»)

Nom du fonds	UBAM - Global Carry
Structure juridique	SICAV de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Juin 2017
Valorisation	Quotidienne (Jour J)
Conditions pour la souscription	«Cut-off»: J - 1 jour ouvré; Règlement: J + 2 jours ouvrés
Conditions pour le rachat	«Cut-off»: J - 1 jour ouvré; Règlement: J + 2 jours ouvrés
Structure de commissions	0,50% de commission de gestion; aucune commission de performance
Montant minimum de souscriptions	Aucun
Devise	USD (devise de référence), EUR, CHF, GBP, SEK

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique. Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut répéter des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus et dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (UBP). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

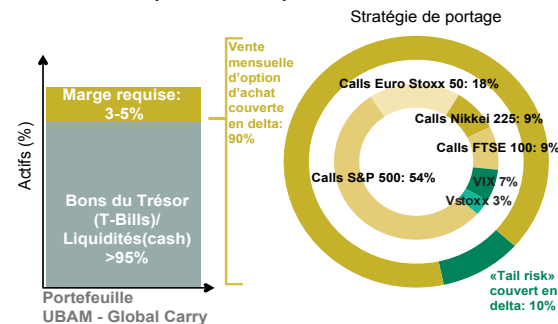
Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

Stratégie: composante «tail risk» couverte en delta

- ◆ L'intensité de l'exposition de volatilité «long» dynamique est basée sur l'agrégation d'une exposition «long» et des signaux:

Structure des échéances	Révèle une phase de marché normale (i. e. contango, pente ascendante) ou une période de tensions (i. e. déport («backwardation»), pente descendante)
Suivi de tendance («trend following»)	Analyse la dynamique des instruments centrés sur la volatilité implicite
Régime de volatilité	Représente le niveau – faible, normal ou élevé – en termes de percentile dans la distribution (sur une année)
- ◆ Les signaux sont suivis et appliqués chaque jour.

Mécanisme et positions du portefeuille



- ◆ La marge requise (3-5%) permet l'application d'une solution de portage, conforme au format UCITS, qui se compose comme suit: Vente d'option d'achat couverte en delta → 90% de l'allocation de la stratégie; Achat «Tail risk» couvert en delta → 10% de l'allocation de la stratégie.
- ◆ La majorité du portefeuille (> 95%) est détenue dans des bons du Trésor (T-Bills) et des positions de liquidités (cash).

Principaux risques

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible | A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRR) se rapporte à la classe de part IC USD LU1603357937 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.